

Campagne d'attribution des heures d'enseignement aux doctorants contractuels – Année 2021

- 1) Le doctorant contractuel adresse son dossier par mail à la Faculté des Sciences et Technologies à l'adresse suivante : fst-pole-rh@univ-lille.fr entre le 21 mai 2021 et le 25 juin 2021
- 2) Le pôle RH de la FST adresse les dossiers auprès des directeurs de département pour avis et signature (cadre 3 – avis du Doyen ou directeur de la composante)
- 3) Le directeur de département retourne le dossier signé par mail directement au doctorant contractuel
- 4) Le doctorant contractuel transmet son dossier complet et signé auprès de l'école doctorale pour le 2 juillet 2021 au plus tard
- 5) Les composantes et établissements du secteur ST (FST, IUT, EPU, ENSCL, IMT-Lille-Douai) se réunissent entre le 6 et le 9 juillet 2021 (la date et le lieu seront précisés ultérieurement) avec les écoles doctorales SPI, SMRE, et BS pour sélectionner les candidatures. La signature des directeurs de composantes et d'établissements sera apposée suite à la réunion d'harmonisation
- 6) Les écoles doctorales (SPI, SMRE et BS) transmettent par mail les dossiers et le tableau de synthèse au bureau recrutement-mobilité enseignants pour le 13 juillet 2021